

Environnement « La brigade verte est intégrée dans le paysage local »

La salle multifonctions de Pfaffenheim a servi de cadre à la réunion du comité syndical de la brigade verte du Haut-Rhin, présidée par Henri Masson. Plus d'une centaine de délégués ont assisté à cette soirée d'information et de bilan.

La brigade verte du Haut-Rhin compte 328 communes adhérentes, 326 communes haut-rhinoises et deux bas-rhinoises. L'effectif de gardes champêtres répartis sur onze postes dans le Haut-Rhin se totalise à 62 agents statutaires, 5 assistants gardes champêtres sous contrat de droit privé CUI, un contrat d'auxiliaire et un contrat d'apprentissage en alternance (BTS gestion et protection de la nature). De nombreux stagiaires du lycée professionnel Charles-de-Gaulle de Pulversheim, issus de la filière baccalauréat professionnel prévention et sécurité, ont été accueillis au sein de la structure, tout comme deux gardiens de police municipale stagiaires.

Surveillance de l'environnement



2894 procès-verbaux ont été établis et 44 rapports de constatation. 1244 infractions relèvent du code de la route, 477 en matière de dépôts sauvages, 150 liées aux nuisances (fumée, jet de nourriture...) et 93 infractions à l'urbanisme pour non-respect de la réglementation. À ces chiffres s'ajoutent le ramassage de 381 pneus, 910 dépôts sauvages d'immondices, 26 services de surveillance portant sur la cueillette de l'arnica, 1418 interventions concernant des chiens en divagation et 809 chats. 620 oiseaux blessés ont été transportés au centre de soins de Rosenwiller. Dans le cadre de la campagne de sauvegarde des batraciens, 336 relevés de sites équipés de filets de protection ont été effectués et 1157 contrôles de cartes de pêche ont été effectués.

Dans la campagne de protection des batraciens, ici entre Hagenthal-le-Bas et Hégenheim, la Brigade verte a effectué 336 relevés de sites équipés de filets de protection. Archives L'Alsace/Sébastien Spitaleri

Satisfaire rapidement les demandes

Avec la stabilisation du nombre de communes adhérentes, la priorité actuelle est la recherche de l'équilibre idéal entre les communes adhérentes et le nombre d'agents, de façon à pouvoir satisfaire et répondre dans les délais aux demandes d'interventions des communes et les appels des particuliers tout en maintenant l'équilibre budgétaire. « La brigade verte est aujourd'hui intégrée dans le paysage territorial local, de par ses missions de surveillance et de police. Nous avons au fil des années su prendre notre place, en diversifiant et adaptant nos missions, et nous nous attachons quotidiennement à optimiser et améliorer nos interventions en déployant une organisation interne efficace. La structure comptabilise, en 2017, vingt-huit années d'existence. Nous essayons de préserver et maintenir les valeurs et notre savoir-faire, avec cette particularité de s'adapter aux situations, aux secteurs et surtout de rester à l'écoute des élus pour être au plus proche de leurs besoins », a conclu le président, Henri Masson.